

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1023

Artikel: L'orthographe des grands
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020637>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Proust était vivant de nos jours, il serait obligé, pour passer chez vous, d'attendre une émission sur l'asthme.»

Pour les intéressés, les choix ne sont pas simples. Un député est obligé de tenir compte du fait que son siège dépend de sa réélection et qu'il doit être connu des électeurs. Il sait qu'il ne le pourra que difficilement s'il s'attaque à des problèmes délicats et que, de temps en temps, il devra se mettre devant sur la photo. La dérive, c'est de ne plus faire que ça. Les médias, eux, doivent vendre. Or, ce qui est simple, totalement dépourvu d'intérêt, fait vendre. Il suffit de voir ce que réussit à gagner *Paris-Match* avec les aventures de la famille Grimaldi ou *Point-de-Vue/Image-du-monde* avec du noble à la une.

Qu'y a-t-il sous la choucroute ?

Pendant que les députés soulèvent des problèmes de choucroute, des magistrats et des fonctionnaires se livrent, discrètement, à des activités illégales (ce qui est grave) et stupides (ce qui est pire). Les parlementaires et les électeurs se concentrant sur le superficiel, les Dupont-Dupond de la police fédérale, les pépés flingueurs de la P 26, les mini-Bond de la P 27 peuvent jouer aux indiens en toute quiétude. Quelques voix se sont fait entendre entre 1970 et 1988, demandant des explications. On a traité ceux qui s'exprimaient de mythomanes, de gauchistes, même d'intellectuels. On ne leur a donné aucune réponse, on leur a menti, et bien sûr on les a fichés.

La députée dont nous parlons ici appartient à un groupe où l'on a toujours été attentif à cacher les choses importantes et à débattre de banalités. Sa question est symbolique. On traite gravement de choucroute, ce qui assure un bon retentissement médiatique et n'engage à rien. Cela permet de faire oublier que sous la choucroute, il y a la viande. Elle est avariée, mais ça ne se voit pas.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Philippe Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève. Les sous-titres sont de la rédaction.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'orthographe des grands

Parenthèse. (Parenthèse, car Dieu sait que j'aimerais parler du livre de Jean François Sonnay, *Le Tigre en Papier*, et de celui de François Masnata, *La Politique et la Liberté...*)

Parenthèse: la réforme de l'orthographe! Ayant peu de goût pour les combats de nègres dans un tunnel, j'avais renoncé jusqu'ici à en écrire. Mais *Not kennt kein Gebot!* comme disait le regretté Bethmann-Hollweg, qui malheureusement ignorait où se trouvait la nécessité, et où la loi...

D'un côté, une «réforme» qui serait acceptable, si elle introduisait des tolérances et ne prétendait pas formuler de nouvelles règles. De l'autre, les conservateurs, attachés à l'orthographe «traditionnelle» comme des pendus à leur corde et se refusant à rien accorder.

Car enfin: parler d'orthographe traditionnelle est une plaisanterie, notre orthographe remontant dans le meilleur des cas au XIX^e siècle!

Prenez par exemple ce fameux accord du participe passé, qui m'a fait perdre un temps considérable, comme écolier, puis comme maître d'école.

«Les règles actuelle ne se sont vraiment imposées qu'au XIX^e siècle», écrit Grévisse dans son excellent *Bon Usage*.

«Observons (...) que la règle d'accord du participe passé conjugué avec avoir est artificielle. Comme le fait remarquer Brunot (...), la vraie règle eût dû être de laisser le participe invariable ou de l'accorder avec le sujet du verbe. On peut constater (...) une pente instinctive vers l'invariabilité du participe.»

Et de citer:

«Je l'ai fait, cette besogne.» (Diderot, Correspondance.)

«Ma mère m'a fait chrétienne» (Chateaubriand, *Atala*.)

«Toutes les injures que l'on s'est dit.» (Flaubert, première *Education sentimentale*.)

«Et pourtant c'était cette pensée même qu'il avait développé ce matin dans son devoir.» (Gide, *Les Faux-Monnayeurs*.)

Etc, etc.

«Il y a, selon Thérive, un "divorce secret entre la langue écrite et la langue vivante"; la "pseudo-règle grammaticale" est morte dans l'usage "et l'on surprend tous les jours" les indices de la désuétude où est réellement tombé l'accord des

participes!» Ce n'est pas tout: sans cesse, lisant nos classiques et vu la coutume que nous avons de respecter l'orthographe des auteurs jusque dans les livres à l'usage des écoles, le lecteur rencontre nombre d'anomalies:

«Aujourd'hui jour de paques fleuries il y a précisément cinquante ans de ma première connaissance avec Made de Warens» écrit Rousseau. Qui écrit ailleurs: «Mais c'est assez de réflexions pour un voyageur; il est tems de reprendre ma route. Je la fis plus agréablement que je n'aurois du m'y attendre...»

Mon pere écrit Rousseau. Fidelle — et nous écrivons *Gisèle* et *Giselle*. Plustot écrit Rousseau, qui viole une autre règle, sacro-sainte: avez-vous eu à copier cinquante fois apaiser, apercevoir, apitoyer, etc? *Appercevoir*, écrit Rousseau! Il est un autre domaine, voisin, où règne la plus grande fantaisie: celui de la traduction. Frédéric Schiller, disent volontiers nos amis Français. Mais jamais Jean-Wolfgang Goethe. Albert Dürer, mais jamais Jean Holbein. Prononçant par ailleurs (quelquefois) Bach - Bak, mais correctement Schoumann et non Schumann, ce qui serait «logique»!

Je ne demande rien que de modéré: simplement qu'on renonce autant qu'il est possible à tourmenter les écoliers au nom d'idées et de règles fausses. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

Jeanlouis Cornuz

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Victor Ruffy (vr)

Jean-Luc Seylaz

Charles-F. Pochon (cfp)

L'invité de DP: Philippe Bois

Abonnement: 70 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet, Monique Hennin, Pierre Imhof

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA